

# ● Termes et conditions (T100)



**GLS.**

● **Fret**  
2024

**SOMMAIRE DES ACCESSOIRES FRÉQUEMENT UTILISÉS**

Le résumé suivant est présenté à titre indicatif uniquement. Pour une liste complète des règles et réglementations de GLS Canada, veuillez vous reporter au document Termes et Conditions T-100.

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret – Sommaire des accessoires fréquemment utilisés**

100.01	PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT - FRAIS DE COMMODITÉ	2.5% du montant de la facture lorsque le paiement est effectué par carte de crédit										
100.05	CUEILLETTE ET LIVRAISON ENTRE 17:00 ET 7:59	\$4.81 par kilomètre - minimum \$437.50										
100.07	EXPÉDITION ANONYME	\$173.20 par envoi										
100.08	CHANGEMENT DE MODALITÉS	\$29.95 par connaissance										
100.09	CHANGEMENT DE SERVICE	\$44.80 par expédition										
100.12	LIVRAISON SUR UN CHANTIER	\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45										
100.14	TRANSBORDEMENT	\$3.15 par 100 lbs; minimum \$28.00 ; maximum \$242.35										
100.16	MATIÈRES DANGEREUSES	0 à 999 lbs: \$36.60 par envoi 1000 lbs et plus: \$85.25 par envoi										
100.17	LIVRAISON À UN CENTRE DE DISTRIBUTION	\$242.35 par envoi										
100.18	VALEUR DÉCLARÉE	5% sur l'excédent de \$2.00/lbs - Minimum \$7.50 par envoi	Frais de valeur déclarée = (valeur déclarée - [2 x poids réel]) x 0.05									
100.19	DENSITÉ – RÈGLE DE CALCUL	Tout envoi occupant moins de 10 pieds de l'espace de la remorque fera l'objet d'un supplément équivalent à 10.4 livres par pied cube										
100.20	LIVRAISON AVEC RENDEZ-VOUS	\$37.40 par envoi										
100.21	LIVRAISON DANS UNE PLAGE HORAIRE	\$37.40 par envoi										
100.22	DÉTENTION SANS UNITÉ	\$145.45 par jour, remorque sans unité motrice; 24 heures gratuites Protéger contre le gel : \$437.05 par jour, remorque sans unité motrice										
100.23	TEMPS D'ATTENTE ("WAITING TIME")	<table border="0"> <tr> <td><b>Poids facturable:</b></td> <td><b>Temps inclus:</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>0 - 499 lb</td> <td>0.25 h</td> <td rowspan="3">L'excédent sera facturé à \$106.55 par heure pour les livraisons des jours de semaine et \$152.95 par heure le samedi, dimanche ou jour férié</td> </tr> <tr> <td>500 - 9 999 lb</td> <td>0.50 h</td> </tr> <tr> <td>10 000 - 99 999 lb</td> <td>1.00 h</td> </tr> </table>	<b>Poids facturable:</b>	<b>Temps inclus:</b>		0 - 499 lb	0.25 h	L'excédent sera facturé à \$106.55 par heure pour les livraisons des jours de semaine et \$152.95 par heure le samedi, dimanche ou jour férié	500 - 9 999 lb	0.50 h	10 000 - 99 999 lb	1.00 h
<b>Poids facturable:</b>	<b>Temps inclus:</b>											
0 - 499 lb	0.25 h	L'excédent sera facturé à \$106.55 par heure pour les livraisons des jours de semaine et \$152.95 par heure le samedi, dimanche ou jour férié										
500 - 9 999 lb	0.50 h											
10 000 - 99 999 lb	1.00 h											
100.27	EXPOSITION/SALON OU FOIRE COMMERCIALE	\$346.10 par envoi										
100.30	CARBURANT – SURCHARGE	0 - 9 999 lbs: tarif pour le chargement partiel (LTL) applicable 10 000 lbs et plus, 10 pieds de remorque ou plus: tarif pour le chargement entier (TL) applicable	Tarifs publiés le jeudi et qui entrent en vigueur le lundi suivant									
100.33	INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE	\$5.25 par semaine par adresse										
100.37	MANUTENTION	\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45										
100.38	LIVRAISON OU CUEILLETTE	\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45										
100.40	ARTICLES DE LONGUEURS - POINTS DIRECT ET CERTAINS POINTS INTERLIGNES	Voir graphique à la fin du document										
100.42	MARCHANDISE VOLUMINEUSE	Marchandise en occupant 10 pieds ou plus de la remorque; le poids facturable sera calculé à 1 000 lb du pied linéaire d'espace utilisé au tarif applicable.										
100.43	MAIN-D'ŒUVRE	Semaine: \$65.70 par personne, par heure; minimum 4 heures Samedi: \$109.15 par personne, par heure; minimum 4 heures Dimanche et fériés: \$162.75 par personne, par heure; minimum 4 heures										
100.45	AUCUNE CUEILLETTE	\$2.41 par km partant du depot le plus proche; minimum \$84.75 ; maximum \$413.30										
100.47	PRÉAVIS DE LIVRAISON	\$16.70 par envoi										
100.52	PAIEMENT À LA LIVRAISON	Le paiement à la livraison ne serait pas accepté.										
100.54	RENDEZ-VOUS PRÉ-DÉTERMINÉ	\$104.00 par envoi										
100.55	LIVRAISON À UNE ZONE RÉSIDENNELLE	\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45	Régions éloignées: \$6.11 par 100 lbs; minimum \$115.00 ; maximum \$287.45									
100.56	SERVICE DE PROTECTION	0 - 19 999 lbs : 12% des frais de transport, minimum \$50.65 par envoi 20 000 lbs plus : 6% des frais de transport, minimum \$151.40 par envoi										
100.58	RÉEXPÉDITION DE MARCHANDISES	\$8.08 par 100 lbs; minimum \$84.75 ; maximum \$413.30										
100.61	DEUXIÈME LIVRAISON	\$8.08 par 100 lbs; minimum \$84.75 ; maximum \$413.30										
100.63	CHARGE MINIMUM POUR CUEILLETTE À ENVOI UNIQUE	Minimum absolu: \$108.15 par envoi										
100.64	DÉPLACEMENT DE REMORQUE	\$66.25 par déplacement										
100.65	TRI ET SÉPARATION	\$8.20 par 100 lbs; minimum \$84.75										
100.67	ENTREPOSAGE	\$10.43 par espace palette par jour, minimum \$30.85 par connaissance; 24 heures gratuites										
100.68	HAYON ÉLÉVATEUR	\$3.15 par 100 lbs après 2000 lbs; minimum \$66.65 ; maximum \$117.85 Régions éloignées: \$6.11 par 100 lbs; minimum \$109.10 ; maximum \$287.45										
100.72	FRAIS DE DÉCHARGEMENT	Tout frais encouru sera rajouté à la facture.										
100.73	CUEILLETTE ET LIVRAISON	Samedi: \$4.81 par kilomètre - minimum \$437.35 Dimanche: \$4.81 par kilomètre - minimum \$495.30 Retenu pour cueillette le samedi: \$98.85 par envoi										
100.75	ABSENCE DU POIDS DECLARÉ OU DES DIMENSIONS	Poids minimal facturé de 1110lbs. par pièce et ce, au taux applicable										
100.81	CUEILLETTE ET LIVRAISON AUX SITES AVEC ACCÈS LIMITÉS	\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45										

**AVIS IMPORTANT**

**Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.**

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

# article		
100.01	<b>PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT FRAIS DE COMMODITÉ</b>	<p><b>2.5% du montant de la facture lorsque le paiement est effectué par carte de crédit.</b></p> <p>À compter du 1er décembre 2024, GLS Canada introduira un frais de commodité pour les paiements par carte de crédit. Ce frais sera équivalent à un supplément d'un montant de deux et demi pour cent (2,5 %) calculé sur le montant total des transactions de tous les services facturés (y compris les taxes applicables). Ce frais sera applicable aux entreprises-clients seulement (c.-à-d. à des clients d'affaires qui ne sont pas des particuliers effectuant des transactions à des fins personnelles ou domestiques) qui utilisent une carte de crédit pour acquitter leurs factures émises par GLS Canada.</p> <p>Toutefois, les autres méthodes de paiement offertes par GLS Canada (y compris les paiements par transfert électronique) ne seront pas assujetties à ce frais de commodité.</p> <p>Les frais de commodité représentent le coût associé au traitement des paiements par carte de crédit par GLS Canada, y compris les frais facturés par les réseaux de cartes de crédit (p. ex., Visa, Mastercard) et ceux chargés par nos fournisseurs de services de paiement.</p>
100.02	<b>CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ</b>	<p>Sauf indication contraire mentionné explicitement jusqu'ici, les «informations confidentielles» désignent toutes les informations non publiques, confidentielles ou exclusives divulguées par GLS Canada à l'autre partie (la «Partie réceptrice»), à ses sociétés affiliées, ou à l'une de ces entités, administrateurs, dirigeants, employés, mandataires, contractants, consultants, avocats, conseillers ou représentants (collectivement dénommés «représentants») de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement. La partie destinataire et ses représentants doivent à tout moment se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables à la réception, à la conservation et à l'utilisation d'informations confidentielles, y compris, sans toutefois s'y limiter, aux lois sur le contrôle des exportations et toutes les lois relatives à la confidentialité des informations personnelles.</p>
100.03	<b>TAUX OBTENUS PAR SOUMISSION</b>	<p>Les taux obtenus lors d'une soumission propre à une expédition sont valables pour une période de 7 jours à compter de la date d'émission.</p>
100.05	<b>CUEILLETTE ET LIVRAISON HORS DES HEURES NORMALES</b>	<p><b>\$4.81 par kilomètre - minimum \$437.50</b></p> <p>Ces frais s'appliquent pour les cueillettes et les livraisons effectués entre 17h00 et 7h59.</p>
100.06	<b>CONNAISSEMENT</b>	<p>Un connaissance doit, en tout temps, être émis pour chaque envoi et ne doit pas comporter plus d'un consignataire ni plus d'une destination en une même journée en provenance d'un même expéditeur. Il constate le contrat de transport routier entre le transporteur et l'expéditeur et les conditions du tarif 100 sont réputé faire parti du dit contrat de transport routier. Les caractéristiques de la marchandise, telles que le poids, les dimensions, etc., doivent figurer clairement sur le connaissance. Maximum d'une charge complète par connaissance. Le connaissance remis au chauffeur GLS Canada au moment de l'expédition est considéré comme étant le contrat de transport. Aucun fax/courriel acheminé à GLS Canada avant ou après le ramassage sera considéré.</p>
100.07	<b>EXPÉDITION ANONYME</b>	<p><b>\$173.20 par envoi</b></p> <p>Lorsque l'expéditeur ou le destinataire ignore l'identité de l'autre, l'envoi est considéré comme une expédition anonyme. Dans ce cas, le bon de livraison donne l'information du payeur comme étant celle de l'expéditeur. GLS Canada refuse d'accepter des expéditions anonymes hors du Canada.</p>
100.08	<b>CHANGEMENT DE MODALITÉS DE PAIEMENT</b>	<p><b>\$29.95 par connaissance</b></p> <p>Ces frais s'appliquent en cas de changement dans le connaissance concernant les modalités de paiement ou tous autres changement (ex : de "prépayé" à "à percevoir", expéditeur, destinataire, description ou nombre de pièces, numéro de soumission manquant).</p>
100.09	<b>CHANGEMENT DE SERVICE</b>	<p><b>\$44.80 par expédition</b></p> <p>Ces frais seront ajoutés suite à une demande de révision du client d'une commande initiale. Colis vers fret et vice-versa.</p>
100.10	<b>RÉCLAMATION</b>	<p>Le client doit déposer un avis de réclamation dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de livraison, ou dans les cas de non livraison, dans un délai de 9 mois suivant la date d'expédition. La présentation de la réclamation finale accompagnée d'une preuve de paiement des frais de transport doit être soumise au transporteur dans un délai de neuf mois suivant la date de l'expédition.</p>

### AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

## Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

<p><b>PRODUITS D'EXCEPTION ACCEPTÉS AVEC CONTRAT</b></p>	<p>Les articles suivants seront acceptés à travers le réseau GLS Canada en vertu d'un accord contractuel ou d'un consentement écrit autorisant l'achat des articles. Ces articles sont transportés aux risques de dommages ou de perte pour le chargeur. GLS Canada décline toute responsabilité en cas de retard de transit, de perte ou de détérioration de l'un des objets énumérés ci-dessous, même si une valeur déclarée est indiquée sur le connaissance. Cette liste n'est pas exhaustive et est sujette à modification sans préavis.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alcool</li> <li>• Verre, céramique, cristal, poteries et tout autre matériel fragile</li> <li>• Produit d'origine animale incluant la viande, volaille, poisson et fourrures</li> <li>• Plantes vivantes ou fleurs coupées</li> <li>• Produits de collection, antiquités et œuvres d'arts authentiques</li> <li>• Bijoux et métaux précieux</li> <li>• Articles périssables et produits alimentaires</li> <li>• Tabac et cigarettes électroniques</li> <li>• Substances biologiques de catégorie B et spécimens humains ou animaux exemptés</li> <li>• Produits de confiseries, tels que les croustilles sous toutes leurs formes; chocolat sous toute forme; pâtisseries et produits de boulangerie sous toutes leurs formes</li> <li>• Armes à feu réglementées pour le transport</li> <li>• Appareils électroniques et téléviseurs</li> <li>• Marchandises dangereuses</li> <li>• Marijuana / Cannabis à des fins médicales, tel que défini dans le Règlement canadien sur l'accès au cannabis à des fins médicales (DORS / 2016-230)</li> <li>• Répliques ou explosifs inertes ou des armes qui ressemblent à des explosifs ou des armes réels</li> <li>• Articles personnels, remis à neuf ou utilisés (100.53 Effets Personnels)</li> <li>• Envois insuffisamment emballés pour le transport</li> </ul>
<p>100.11 <b>DÉCHARGEMENT PAR LE CONSIGNATAIRE</b></p>	<p>Le transporteur déposera les remorques ou les véhicules à l'établissement du consignataire afin que celui-ci puisse procéder au déchargement. Toute divergence concernant les cargaisons avec DÉCHARGEMENT PAR LE CONSIGNATAIRE sera traitée de la façon suivante, à moins qu'une entente écrite signée le prévoit autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le transporteur accepte de laisser les remorques ou les véhicules à l'établissement du consignataire afin que le celui-ci puisse procéder au déchargement complet.</li> <li>• Le consignataire convient de ne pas utiliser l'équipement du transporteur pour une utilisation autre que celle expressément indiquée dans les présentes. À la réception de la remorque, celle-ci et son contenu deviennent la responsabilité du consignataire, qui prendra les précautions nécessaires pour protéger l'équipement et son contenu contre le vol, les dommages et d'autres risques.</li> <li>• Si le consignataire n'avise le centre de service local du transporteur que la remorque est déchargée et prête pour le ramassage, le consignataire sera soumis aux règles de détention et des frais de retard s'appliqueront.</li> <li>• Le consignataire accepte la responsabilité de tout dommage causé à l'équipement ainsi que la responsabilité liée à la perte de celui-ci, exception faite de l'usure normale et des cas de force majeure. Le consignataire remboursera rapidement au transporteur les coûts de réparation ou de remplacement de l'équipement endommagé ou perdu.</li> <li>• Le transporteur ne sera pas tenu responsable des articles non dénombrables ramassés et livrés sur palette, sous film plastique rétractable intact, non plus que des envois chargés et dénombrés par l'expéditeur et qui sont correctement portés à la connaissance de l'expéditeur au premier déchargement.</li> <li>• Les expéditions remises au consignataire pour être déchargées à leur convenance doivent être sécurisées par le destinataire de manière à être protégées contre le vol. Le transporteur ne sera pas tenu responsable des marchandises volées lorsqu'elles sont en possession du consignataire.</li> </ul>
<p>100.12 <b>LIVRAISON SUR UN CHANTIER DE CONSTRUCTION</b></p>	<p><b>\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45</b></p> <p>Un chantier de construction est défini comme un lieu de construction ou de rénovation en cours, par un ou plusieurs entrepreneurs.</p>
<p>100.14 <b>TRANSBORDEMENT</b></p>	<p><b>\$3.15 par 100 lbs; minimum \$28.00 ; maximum \$242.35</b></p> <p>Frais perçus lorsqu'un client livre de la marchandise sur un quai de GLS Canada pour manutention et/ou entreposage, en vue d'une cueillette par un autre transporteur. Des frais d'entreposage peuvent aussi s'appliquer le cas échéant.</p>
<p>100.15 <b>DEVISE</b></p>	<p>Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Advenant le cas où, pour les besoins de la facturation, les montants doivent être exprimés en dollars américains, le taux de change actuel sera appliqué.</p>
<p>100.16 <b>MATIÈRES DANGEREUSES</b></p>	<p><b>0 à 999 lbs: \$36.60 par envoi 1000 lbs et plus: \$85.25 par envoi</b></p> <p>Les expéditions acheminées en vertu de la loi sur le transport des matières dangereuses (TMD) seront assujetties au frais susmentionnés.</p>

**AVIS IMPORTANT**

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

100.17	<b>LIVRAISON À UN CENTRE DE DISTRIBUTION</b>	<p><b>\$242.35 par envoi</b></p> <p>Ces frais s'appliquent lorsqu'un envoi est ramassé ou expédié à un centre de distribution. Ces endroits incluent, sans toutefois s'y limiter:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AMAZON 3471 MCNICOLL AVE SCARBOROUGH ON</li> <li>• AMAZON COM YYZ7 12780 COLERAINE BOLTON ON</li> <li>• AMAZON 5225 BOUNDRY ROAD NAVAN ON</li> <li>• AMAZON 3000 LOUIS A AMOS LACHINE QC</li> <li>• AMAZON 900 PASSMORE SCARBOROUGH ON</li> <li>• AMAZON 6351 STEELES AVE EAST SCARBOROUGH ON</li> <li>• AMAZON 5799 DEL AEROPORT LONGUEUIL QC</li> <li>• AMAZON 12724 COLERAINE DR BOLTON ON</li> <li>• AMAZON 2750 PEDDIE RD MILTON ON</li> <li>• AMAZON 6363 MILLCREEK MISSISSAUGA ON</li> <li>• AMAZON 7995 WINSTON CHURCHILL BLVD BRAMPTON ON</li> <li>• AMAZON 8050 HERITAGE RD BRAMPTON ON</li> <li>• AMAZON 9501 HIGHWAY 50 WOODBRIDGE ON</li> <li>• COSTCO DISTRIBUTION CENTER 100 DRIVE LINE WOODBRIDGE ON</li> <li>• COSTCO VARENNES, 3200 CHEMIN DE LA BARONNIE, VARENNES QC</li> <li>• HARMONY LOGISTICS / LOBLAWS CIE, 1400 CHURCH STREET, PICKERING ON</li> <li>• LOBLAW OTTAWA, 2625 SHEFFIELD ROAD, OTTAWA ON</li> <li>• MCKESSON CANADA, 211 NORTH MURRAY STREET, TRENTON ON</li> <li>• SOBEY'S QUEBEC INC, 1101 BOUL. DE LA PINIERE, TERREBONNE QC</li> <li>• SOBEY'S WAREHOUSE, 8265 HUNTINGTON ROAD, WOODBRIDGE ON</li> <li>• WAL MART 6093, 2401 SCM WAY, CORNWALL ON</li> <li>• WALMART, 6800 MARITZ DRIVE, MISSISSAUGA ON</li> </ul>
100.18	<b>VALEUR DÉCLARÉE</b>	<p><b>5% sur l'excédent de \$2.00/lbs - Minimum \$7.50 par envoi</b></p> <p>Tous les tarifs et les frais sont basés sur un passif n'excédant pas 2.00\$ par livre (poids réel), à moins qu'une valeur supérieure ne soit déclarée par l'expéditeur. Lorsque le connaissance indique que l'expéditeur exige du transporteur qu'il accepte un passif jusqu'à une valeur déclarée, une surtaxe de 5% de la valeur totale déclarée dépassant 2.00\$ par livre sera évaluée, sous réserve d'un minimum de 7,05 \$ par envoi. Les envois d'une valeur supérieure à 2500\$ ne seront acceptées que si le client a obtenu l'approbation écrite d'un membre autorisé de l'équipe GLS Canada. Un numéro d'approbation spécial sera émis et doit être visible sur le connaissance. Si un envoi est accepté par inadvertance, la responsabilité maximale sera de 2,00\$/lb. Disponible en service prépayé uniquement. GLS Canada se réserve le droit de refuser tout envoi dont la valeur déclarée est supérieure à 10,00 \$/lb.</p> <p>Il est entendu que, la surcharge déclarée ne constitue pas une assurance, mais une augmentation de la limitation de la responsabilité de GLS Canada. Les envois contenant des articles interdits ou des articles acceptés par dérogation et acceptés par inadvertance par GLS Canada voyageront aux risques et périls de l'expéditeur, sans valeur. GLS Canada n'acceptera aucune responsabilité pour les coûts ou pénalités résultant de retards de livraison ou de rendez-vous manqués.</p> <p><b>Frais de valeur déclarée = (valeur déclarée – [2 x poids réel]) x 0.05</b></p>
100.19	<b>DENSITÉ – RÈGLE DE CALCUL</b>	<p><b>Tout envoi occupant moins de 10 pieds de l'espace de la remorque fera l'objet d'un supplément équivalent à 10.4 livres par pied cube</b></p> <p>Le poids volumétrique est calculé comme suit: <b>longueur (pouces) x largeur (pouces) x hauteur (pouces) divisé par 1728 x 10.4</b>. Si ce total est supérieur au poids réel de l'envoi, le poids volumétrique servira au calcul des frais d'expédition. Les pièces individuelles ou palettes de 72 pouces et plus de hauteur seront considérées comme utilisant la hauteur totale de la remorque, soit 96 pouces. Les pièces individuelles ou palettes de 55 pouces et plus de largeur seront considérées comme utilisant la largeur total de la remorque, soit 96 pouces.</p> <p>Les envois a destination ou en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador seront assujettis à un minimum de 15 livres par pied cube au tarif applicable.</p>
100.20	<b>LIVRAISON AVEC RENDEZ-VOUS</b>	<p><b>\$37.40 par envoi</b></p> <p>Lorsqu'un envoi est présenté qui nécessite que le transporteur doit communiquer avec le destinataire afin de fixer une heure de livraison, le connaissance ou le bordereau d'expédition doit également faire l'objet d'une mention indiquant au transporteur qu'il doit fixer un moment précis pour la livraison. Les livraisons nécessitant un rendez-vous seront programmées en conséquence et tout sera mis en œuvre pour arriver à l'heure prévue dans un délai de 30 minutes avant ou après l'heure indiquée. Si nous sommes incapables de livrer à l'heure de rendez-vous approuvée, les frais supplémentaires ne sont pas annulés, y compris les frais de rendez-vous applicables. Les frais d'attente / de retard ou autres services et frais à valeur ajoutée, seront évalués selon les besoins.</p>
100.21	<b>LIVRAISON DANS UNE PLAGÉ HORAIRE</b>	<p><b>\$37.40 par envoi</b></p> <p>Lorsqu'un envoi est présenté et qui oblige le transporteur à livrer dans un délai de livraison déterminé de plus de 2 heures, mais pas plus de 4 heures.</p>

**AVIS IMPORTANT**

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

100.22	<b>DÉTENTION SANS UNITÉ MOTRICE</b>	<p><b>\$145.45 par jour, remorque sans unité motrice; 24 heures gratuites</b>  <b>Protéger contre le gel : \$437.05 par jour, remorque sans unité motrice</b></p> <p>Selon la disponibilité de l'équipement, le transporteur laissera la remorque prête pour le déchargement/chargement, chez le consignataire selon les conditions suivantes : les remorques sans unité motrice se verront allouer 24 heures de temps sans frais pour le chargement/déchargement, pour chaque remorque. La période de 24 heures sans frais débutera dès l'arrivée de la remorque, mais elle ne peut débuter un samedi, un dimanche ou un jour férié. Les samedis, dimanches et jours fériés ne sont pas considérés dans l'établissement de la période de temps gratuit, mais seront comptés dans le calcul du tarif final, une fois la période sans frais écoulée.</p>								
100.23	<b>TEMPS D'ATTENTE ("WAITING TIME") (CUEILLETTE OU LIVRAISON)</b>	<table border="0"> <tr> <td><b>Poids facturable:</b></td> <td><b>Temps inclus:</b></td> </tr> <tr> <td><b>0 - 499 lb</b></td> <td><b>0.25 h</b></td> </tr> <tr> <td><b>500 - 9 999 lb</b></td> <td><b>0.50 h</b></td> </tr> <tr> <td><b>10 000 - 99 999 lb</b></td> <td><b>1.00 h</b></td> </tr> </table> <p><b>L'excédent sera facturé à \$106.55 par heure pour les livraisons des jours de semaine et \$152.95 par heure le samedi, dimanche ou jour férié</b></p> <p>Cette règle est valable uniquement si les véhicules sont retardés ou détenus sur les lieux de cueillette ou de livraison pour un délai de livraison supérieur à celui permis tel qu'indiqué ci-dessus.</p>	<b>Poids facturable:</b>	<b>Temps inclus:</b>	<b>0 - 499 lb</b>	<b>0.25 h</b>	<b>500 - 9 999 lb</b>	<b>0.50 h</b>	<b>10 000 - 99 999 lb</b>	<b>1.00 h</b>
<b>Poids facturable:</b>	<b>Temps inclus:</b>									
<b>0 - 499 lb</b>	<b>0.25 h</b>									
<b>500 - 9 999 lb</b>	<b>0.50 h</b>									
<b>10 000 - 99 999 lb</b>	<b>1.00 h</b>									
100.24	<b>TEMPS D'ATTENTE ("WAITING TIME") (CUEILLETES PRÉVUES)</b>	<p>La surcharge pour détention avec unité motrice s'appliquera également aux rendez-vous prévus. Applicable dès 15 minutes de temps d'attente.</p>								
100.25	<b>LIVRAISON REMISE AU LENDEMAIN (LAYOVER)</b>	<p><b>\$425.50 pour chauffeur unique</b>  <b>\$654.25 pour équipe de deux chauffeurs</b></p> <p>Cette charge s'applique lorsqu'un chauffeur et une remorque sont retenus jusqu'au lendemain pour le chargement ou déchargement de remorque.</p>								
100.26	<b>UTILISATION EXCLUSIVE</b>	<p>Frais pour chargement complet : minimum 40 000 lbs ou tarif (calculé à partir du poids réel) pour chargement complet publié. Ces frais s'appliquent lorsqu'un client exige que leur expédition voyage seule dans la remorque.</p>								
100.27	<b>EXPOSITION / SALON OU FOIRE COMMERCIALE</b>	<p><b>\$346.10 par envoi</b></p> <p>À la demande de l'expéditeur ou du consignataire et lorsque les conditions d'exploitation du transporteur le permettent, des envois peuvent être faits à partir ou à destination de parcs d'attractions, d'expositions itinérantes, de fêtes, de foires, de salons ou de terrains d'expositions.</p>								
100.28	<b>EMBALLAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les expéditions de boîtes en vrac doivent être remis à GLS Canada sur une palette ou autre support qui peut être manipulé avec un chariot élévateur ou un transpalette.</li> </ul>								
100.28.1	<b>PALETTE NON-EMPILABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes palettes non-empilables de moins de 48 po en hauteur seront considérées comme ayant une hauteur minimale de 48 po.</li> <li>• Toutes palettes non-empilables de plus de 48 po en hauteur seront considérées comme ayant une hauteur minimale de 96 po.</li> </ul>								
100.29	<b>SUPPLÉMENT DE TRAVERSIER (NL)</b>	<p><b>10.0% Surcharge applicable sur les frais de transport ; maximum \$275.50</b></p> <p>Cette charge s'applique sur toutes expéditions provenant de ou sortant de Terre-Neuve.</p>								
100.30	<b>CARBURANT – SURCHARGE</b>	<p><b>0 - 9 999 lbs: tarif pour le chargement partiel (LTL) applicable</b>  <b>10 000 lbs et plus, 10 pieds de remorque ou plus: tarif pour le chargement entier (TL) applicable</b></p> <p>Les tarifs publiés chaque jeudi entrent en vigueur le lundi suivant. Les tarifs et certains services à valeur ajoutée sont assujettis à la surcharge de carburant en vigueur à la date de l'envoi. Ces services à valeur ajoutée incluent notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Région éloignée</li> <li>Frais de distribution</li> <li>Conservation de la marchandise</li> <li>Redirection de la marchandise</li> <li>Véhicules fournis mais non-utilisés</li> <li>Capacité de chargement – charge minimum</li> <li>Marchandise volumineuse</li> <li>Deuxième livraison</li> <li>Détention avec/sans unité motrice</li> <li>Hayon élévateur, etc.</li> </ul>								
100.31	<b>INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE : DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT</b>	<p><b>\$0.30 par page, Minimum \$7.50</b></p> <p>Ces frais s'appliquent lorsque des documents doivent être accompagnés avec la facture du client (ex : connaissance, preuve de livraison).</p>								
100.32	<b>INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE : PREUVE DE LIVRAISON</b>	<p><b>Pas de frais pour les formats électroniques; \$7.50 par document pour exemplaires papiers</b></p> <p>Ces frais s'appliquent lorsque des copies papier sont demandées par le client (ex. : connaissance, preuve de livraison).</p>								

### AVIS IMPORTANT

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

## Tarif 100 – Termes et Conditions Fret

100.33	<b>INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE : FACTURE PAPIER</b>	<b>\$5.25 par semaine par adresse</b> Ces frais s'appliquent pour chaque facture papier fournie à un client au lieu ou en plus d'une facture électronique.
100.34	<b>RAPPORT PERSONNALISÉ</b>	<b>\$74.50 / heure</b> Tout client demandant un rapport personnalisé encourra des frais à l'heure, facturable. Le client doit reconnaître et accepter les frais estimés par GLS Canada avant la production du rapport.
100.35	<b>FRAIS CONGESTION ROUTIÈRE MONTRÉAL ET TORONTO</b>	<b>\$104.00 par cueillette ou livraison dans la région métropolitaine de Montréal ou Toronto applicable uniquement aux circonstances extraordinaires telles que considérées par GLS Canada.</b>  La grande région de Montréal est définie comme incluant tout code postal commençant par H, sauf le H7. La grande région de Toronto est définie comme incluant tout code postal commençant par M, ainsi que les codes postaux commençant par L4K ou L6A.
100.37	<b>MANUTENTION</b>	<b>\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45</b> Les frais de manutention seront applicables lorsque le chauffeur doit manipuler, trier ou assister l'expéditeur ou le consignataire afin de faciliter la cueillette ou la livraison de la marchandise.
100.38	<b>LIVRAISON OU CUEILLETTE INTÉRIEURE OU À L'ÉTAGE</b>	<b>\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45</b> Ces frais s'appliquent pour toute livraison ou cueillette devant être effectuée à un étage autre que le rez-de-chaussée ou si le chauffeur doit franchir une distance de 60 pieds ou plus à partir du hayon élévateur du véhicule de livraison.
100.39	<b>TRANSPORT INTERLIGNE ET SOUS-TRAITANCE</b>	GLS Canada se réserve le droit de recourir à un transporteur interligne ou à la sous-traitance pour répondre aux exigences de service de ses clients.
100.40	<b>ARTICLES DE LONGUEURS - POINTS DIRECT ET CERTAINS POINTS INTERLIGNES</b> <small>(voir graphique en annexe)</small>	Toute expédition contenant qu'un seul article d'une longueur de 10 pieds ou plus et d'une hauteur et d'une largeur de 12 pouces et moins sera sujet à une surcharge de \$34.15 par envoi.  Toute expédition contenant plus d'une pièce de 10 pieds ou plus de longueur, ou un seul article de plus de 10 pieds, mais dont la largeur ou la hauteur dépasse 12 pouces, sera sujet à la surcharge ici bas (applicable basé sur la pièce la plus longue contenue dans l'expédition): <b>Longueur entre 10 pieds et 15.99 pieds:\$101.50 par envoi</b> <b>Longueur entre 16 pieds et 19.99 pieds:\$160.25 par envoi</b> <b>Longueur de 20 pieds ou plus:\$231.75 par envoi</b>
100.40.1	<b>ARTICLES DE LONGUEURS (NORD DE L'ONTARIO ET AUTRES DESTINATIONS INTERLIGNES)</b>	Toute expédition contenant plus d'une pièce de 10 pieds ou plus de longueur, ou un seul article de plus de 10 pieds, mais dont la largeur ou la hauteur dépasse 12 pouces, sera sujet à un poids facturable minimum de 180lbs/pied.
100.41.1	<b>MANUTENTION D'ARTICLES DE LONGUEURS (NORD DE L'ONTARIO ET AUTRES DESTINATIONS INTERLIGNES)</b>	<b>\$108.87 par envoi</b> Ces frais s'appliqueront pour tout envoi contenant seulement un article de 10 pieds ou plus de longueur qui a une largeur ou une hauteur de 12 pouces ou moins.
	<b>RESPONSABILITÉ</b>	GLS Canada n'est pas tenu responsable, pour tout dommage spécial, indirect, accessoire, consécutif ou punitif, y compris mais sans s'y limiter, la perte de revenus, bénéfices, intérêts, utilité ou perte de valeurs encourus par l'expéditeur, le destinataire ou un tiers (ou toute autre personne ou société) en raison des actes ou omissions de GLS Canada (ou de ses agents ou sous-traitants indépendants) y compris, mais sans s'y limiter, la négligence grave causant des dommages, défaut de livraison, perte ou vol ou dommage de l'envoi, ou retard ou retard d'expédition. Si un expéditeur, un réceptionnaire ou un tiers a un colis extrêmement urgent dont la perte ou le retard peut entraîner des dommages consécutifs, l'expéditeur doit communiquer avec son propre agent ou courtier d'assurance pour s'assurer contre ces risques, GLS Canada n'assume pas ces responsabilités. GLS Canada ne fournit pas et ne prend pas de telles assurances.
	<b>LIMITATIONS DE LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE OU DE DOMMAGE</b>	GLS Canada assurera la responsabilité des pertes confirmées lorsqu'une intention de réclamation est déposée dans les 9 mois suivants la date d'expédition et pour dommages lorsqu'une intention de réclamation est déposée dans les 60 jours suivants la date d'expédition. Le règlement de la réclamation est soumis aux conditions générales de transport de GLS Canada. Si aucune valeur déclarée n'est indiquée sur le connaissance rempli et signé, la responsabilité maximale de GLS Canada sera la moins élevée des sommes suivantes : (1) 4.41\$ le kg (2,00\$ la lb) par envoi; (2) la valeur de la facture à l'origine des articles qui ont été perdus ou endommagés. La facture de l'envoi doit être payée en entier avant de déposer une réclamation. Il est dans l'intérêt du client de déposer une demande d'indemnisation immédiatement après que le dommage a été signalé à la livraison. Avec photos à l'appui. GLS Canada peut décider d'inspecter les dommages avant d'approuver une réclamation, c'est pourquoi il est de la responsabilité du client de retenir les marchandises endommagées dans l'état dans lesquelles elles ont été livrées jusqu'à preuve du contraire.

**AVIS IMPORTANT**

**Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.**

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

100.42	<b>MARCHANDISE VOLUMINEUSE</b>	<p>Lorsque la marchandise occupe 10 pieds ou plus de la remorque (ou qu'elle est emballée de telle sorte qu'aucune autre marchandise ne puisse être empilée par-dessus, ni d'un côté ni de l'autre), le poids facturable sera calculé à 1 000 lb par pied linéaire d'espace utilisé au tarif applicable. Les envois excédant 48 pouces de hauteur, qui à cause de la forme ou de la nature de la marchandise empêchent le chargement de marchandises au-dessus, en dessous ou alentour, seront cubés à la hauteur totale de la remorque (96 pouces minimum). Les envois divisés à cet effet pour empêcher l'application du pied linéaire, et expédiés le même jour du même expéditeur au même destinataire sera considéré comme un seul envoi, à la discrétion du transporteur. Sur les points non-directs, le calcul de pied linéaire peut se faire sans double plancher. Les délais de transits réguliers ne s'appliquent pas sur les expéditions occupant 10 pieds de remorque et plus. GLS Canada réserve le droit de refuser certaines expéditions volumineuses si la capacité ne le permet pas.</p>
100.43	<b>MAIN-D'ŒUVRE</b>	<p><b>Semaine: \$65.70 par personne, par heure; minimum 4 heures</b>  <b>Samedi: \$109.15 par personne, par heure; minimum 4 heures</b>  <b>Dimanche et fériés: \$162.75 par personne, par heure; minimum 4 heures</b></p> <p>Sur demande, le transporteur fournira une main-d'œuvre supplémentaire pour le chargement ou le déchargement. À chaque endroit où de la main-d'œuvre supplémentaire est utilisée, les frais indiqués seront appliqués. Le temps doit être calculé à partir du moment où la personne quitte la succursale du transporteur jusqu'à ce qu'elle revienne à la succursale. Ces frais s'ajouteront à tous les autres frais. La main-d'œuvre supplémentaire ne sera pas fournie à moins d'une demande.</p>
100.44	<b>TRANSFERT DE MARCHANDISE</b>	<p><b>\$143.75 par heure; minimum \$326.90</b></p> <p>Pour tout envoi nécessitant un transfert d'une remorque à une autre pour la cueillette ou la l'expédition.</p>
100.45	<b>AUCUNE CUEILLETTE /DEMANDE DE TRANSPORT NON-UTILISÉ</b>	<p><b>\$2.41 par km partant du depot le plus proche; minimum \$84.75 ; maximum \$413.30</b></p> <p>Ces frais s'appliquent lorsque nous avons tenté de faire la cueillette et qu'une des situations suivantes s'est produite:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le expéditeurs demande une cueillette à un autre moment;</li> <li>• Aucune réponse sur le lieu de ramassage</li> <li>• Le destinataire ou l'expéditeur demande une cueillette à une autre adresse dans la zone de service de la succursale et qui est différente de la demande initiale;</li> <li>• Accès limité pour le chargement au moment de la cueillette.</li> <li>• Aucune demande d'annulation d'expédition 8 heures avant le ramassage.</li> </ul>
100.46	<b>PÉNALITÉS – NON-CONFORMITÉ</b>	<p>GLS Canada n'acceptera aucune responsabilité pour les coûts et/ou pénalités résultant de retards de cueillettes, de livraisons ou de rendez-vous manqués.</p>
100.47	<b>PRÉAVIS DE LIVRAISON</b>	<p><b>\$16.70 par envoi</b></p> <p>Ces frais s'appliquent lorsqu'une demande sur le connaissance est adressée au transporteur de communiquer avec le consignataire d'une livraison en cours. Ces frais s'appliquent également lorsque la demande provient du consignataire. Tous les appels résultant d'un rendez-vous confirmé, seuls les frais de livraisons sur rendez-vous seront facturés. Si il est clairement inscrit "Appeler avant la livraison" ou "Appeler pour un rendez-vous" ou contient un libellé similaire indiquant "appeler" sur le connaissance, les terminaux retiendront le fret sur leur quai jusqu'à ce que le contact soit rejoint et qu'une confirmation est acceptée entre les deux parties. Si un connaissance est clairement adressé pour une résidence privée, ou est indiqué comme étant une "Livraison à une résidence privée", les terminaux retiendront le fret sur leur quai jusqu'à ce qu'ils aient atteint le destinataire et effectué la livraison. Un connaissance indiquant un numéro de téléphone et / ou un nom de contact ne sera pas considéré comme une demande d'appeler avant la livraison. Ceci sera simplement considéré comme une information supplémentaire pour le conducteur et le répartiteur puisse avoir en main une information de plus en cas de problème / préoccupation au moment de la livraison. Les tentatives infructueuses de livraison de ce fret seront considérées comme des tentatives valables et une nouvelle livraison et une surcharge sera appliquée. Si les tentatives pour joindre le destinataire échouent, le transporteur informera le payeur et des frais d'entreposage pourront s'appliquer.</p>
100.48	<b>ROUTE RURALE - HORS ROUTE</b>	<p><b>\$6.11 par 100 lbs; minimum \$84.75 ; maximum \$413.30</b></p> <p>Un supplément peut s'appliquer lorsqu'une cueillette et/ou une livraison ont lieu sur une route rurale.</p>



**AVIS IMPORTANT**

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

100.49 **RÉGION ÉLOIGNÉE**

**\$100.01 par 100 lbs; minimum \$386.70**

Un supplément peut s'appliquer lorsqu'une cueillette et/ou une livraison s'effectue dans une région éloignée. Ces emplacements incluent, mais ne sont pas limités à:

- Constance Lake ON, P0L1B0
- Moose Factory ON, P0L1W0
- Moosonee ON, P0L1Y0
- Mine Casa Berardi, Villebois, QC, J0Z3V0
- Site Eolien, Escuminac, QC, G0C1N0
- Lac-Simon, QC, J0Y3M0
- Akwesasne, QC, H0M1A0
- Ste-Irene-De-Matapedia, QC, G0J2P0
- Campement Uauetashtan, KM91, Route 385, Forresterville, QC G0T1E0
- Howe Island (Gananoque Ont) K7G2V6
- Suncor Site (Fort McMurray AB) T9H
- Arnstein, ON P0H1A0
- Wolfe Island, ON K0H2Y0
- Commanda, ON P0H1J0
- Loring, ON P0H1S0
- Port Loring, ON P0H1Y0
- Restoule, ON P0H2R0
- Gowganda, ON P0J1J0
- Calstock, ON P0L1B0
- Moberg, ON P0M2J0
- Dokis First Nation, ON P0M2N1
- Shining Tree, ON P0M2X0
- White River, ON P0M3G0
- Montreal River Harbour, ON P0S1H0
- Heron Bay, ON P0T1R0
- Saints-Martyrs-Canadiens, QC G0Y1B0
- Beaulac-Garthby, QC G0Y1B0
- Stella, ON K0H 2S0
- Centrale Bersimis Route 385, QC G0T1E0

**ST-URBAIN KM 35 ROUTE 381**

**\$106.85 par envoi**

Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à

- KM35 Route 381, SAINT-URBAIN-DE-CHARLEVOIX, QC, G0A4K0

**CHANTIER LA ROMAINE SM3**

**\$93.45 par envoi**

Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à

- CHANTIER LA ROMAINE SM3, HAVRE SAINT-PIERRE, QC, G0G1P0

**DOMAINE SAGARD**

**\$113.45 par envoi**

Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à

- DOMAINE SAGARD, ROUTE 170, PETIT-SAGUENAY, QC, G0V1N0

**CHANTIER ÉOLIEN**

**L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA**

**\$200.10 par envoi**

Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à

- 50 km SUR ROUTE FORESTIÈRE, L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA, QC, G0J1R0

**CHANTIER ÉOLIEN SAINT-MEDARD**

**\$266.80 par envoi**

Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport pour toute cueillette ou livraison à

- KM 17 NORD DE L'ACCES SUR ROUTE FORESTIÈRE, SAINT-MENARD, QC, G0L3V0

**CONDITIONS D'EMBALLAGE ET DE DOMMAGES CACHÉS**

Les envois doivent être correctement emballés pour assurer un transport en toute sécurité dans un emballage approprié. Les emballages extérieurs doivent résister aux manipulations quotidiennes des succursales GLS Canada, notamment l'empilement, le transfert et la manœuvre avec des chariots élévateurs. Les envois emballés insuffisamment selon les normes de GLS Canada le seront aux risques de dommages ou de perte de l'expéditeur.

GLS Canada est responsable des dommages résultant d'une mauvaise manipulation évidente pendant le transport. Les exemples incluent des embossages, des perforations ou des déchirures sur l'emballage extérieur. Les dommages doivent être signalés par le destinataire lors de la livraison avant la prise de possession du fret. Lorsque le destinataire signe le colis lors de la livraison, il confirme que l'envoi a été reçu dans des conditions acceptables. Les articles de dimensions non-standards dépassant les palettes, non-protégés et non-emballés adéquatement sont considérés comme insuffisants et donc au risque de perte ou de dommages de l'expéditeur. Tout dommage dissimulé, défini comme un dommage au contenu du colis, sans indication de dommage pour l'emballage extérieur, constituera une indication d'un emballage inadéquat et engagera donc la responsabilité de l'expéditeur.

**AVIS IMPORTANT**

**Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.**

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

100.50	<b>RÉCUPÉRATION DE L'EMBALLAGE</b>	<p><b>\$69.30 par envoi</b></p> <p>Sur demande du consignataire, le transporteur repartira avec l'emballage et/ou les palettes qui accompagnaient l'envoi. Ces frais s'appliquent également lorsque le client vient ramasser de la marchandise sur le quai de chargement du transporteur et y laisse les emballages et/ou les palettes.</p>
100.51	<b>MODALITÉS DE PAIEMENT</b>	<p>Les modalités de paiement sont net 28 jours. Tout solde impayé est sujet à des frais de 2.5 % par mois. Le client peut contester tout montant facturé dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de l'émission de la facture. Dans le cas où GLS Canada ne reçoit aucune contestation écrite dans les 90 jours, l'expéditeur ou le consignataire renonce à tout droit de contester une facture.</p>
100.52	<b>PAIEMENT À LA LIVRAISON</b>	<p>Le paiement à la livraison ne serait pas accepté.</p>
100.52.1	<b>TRANSPORT DÛ</b>	<p>Des expéditions transport en port dû lorsque le destinataire est à l'extérieur du Québec et l'Ontario ne sont pas acceptées sans avoir un compte actif chez GLS.</p>
100.53	<b>EFFETS PERSONNELS</b>	<p>Définis comme des envois destinés à un usage personnel plutôt qu'à une distribution, une entreprise, une maintenance, une vente au détail ou en gros. Les exemples comprennent des biens neufs ou usagés tels que vêtements, meubles, articles d'ameublement et autres articles que l'on trouve généralement dans une résidence. GLS Canada se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de dommage, même si la valeur déclarée est indiquée sur le connaissance.</p>
100.54	<b>RENDEZ-VOUS PRÉ-DÉTERMINÉ</b>	<p><b>\$104.00 par envoi</b></p> <p>Un supplément sera appliqué pour la coordination pour tout envoi pour lequel un rendez-vous de livraison est demandé par l'expéditeur (rendez-vous pré-déterminé). Le rendez-vous doit être demandé à GLS Canada au moins 24 heures avant l'heure de transit habituelle. En cas d'un rendez-vous manqué et que le transporteur en est la cause, il n'y aura aucun frais de surcharge additionnel. Note: Le supplément de rendez-vous diffère des frais de cueillettes et/ou de livraisons effectuées en-dehors des heures habituelles. Les livraisons nécessitant un rendez-vous seront programmées en conséquence et tous les efforts seront déployés pour arriver à l'heure dans un délai de 30 minutes avant ou après l'heure indiquée. À défaut d'arriver à l'heure pour un rendez-vous approuvé, les frais supplémentaires ne seront pas annulés, y compris les frais de rendez-vous applicables, l'attente / entreposage et tout service à valeur ajoutée et frais au besoin.</p>
100.55	<b>LIVRAISON À UNE ZONE RÉSIDENIELLE</b>	<p><b>\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45</b>  <b>Régions éloignées: \$6.11 par 100 lbs; minimum \$115.00 ; maximum \$287.45</b></p> <p>Sont considérés comme "résidences privées" les immeubles d'habitation, les fermes, les résidences, les clubs de golf et de loisirs, les écoles et les domaines et/ou tout autres bâtiments désignés comme étant une habitation.</p>
	<b>PRODUITS PROHIBÉS</b>	<p>GLS Canada ne transportera aucune marchandise interdite par la loi et ayant un emballage inadéquat et non protégé convenant pour un transport ordinaire. GLS Canada refusera et renverra tout envoi jugé dangereux ou illégal à transporter et se réserve le droit d'ouvrir et d'inspecter tout colis présenté en vue de son transport. La liste suivante décrit les produits interdits lors d'un transport GLS Canada. Si ces articles sont transportés par inadvertance par GLS Canada malgré leur interdiction, GLS Canada ne pourra en aucun cas être tenu responsable de leur perte ou de leur dommage. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être modifiée sans préavis.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animaux, insectes, poissons vivants</li> <li>• Argent comptant, bons, actions ou autres titres négociables</li> <li>• Timbres postaux</li> <li>• Reste/partie d'humains sous n'importe quelle forme</li> <li>• Drogues interdites par la loi</li> <li>• Armes à feu, feux d'artifices, explosifs et armes ou leurs parties</li> <li>• Pierres précieuses non-taillées ou diamants industriels</li> <li>• Matières réactives à l'eau (classe 4.3) Groupe d'emballage 1</li> <li>• Objets restreints par l'IATA ou l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale)</li> <li>• Les articles que GLS Canada détermine, à sa seule discrétion, qu'il ne peut transporter en toute sécurité ou légalement.</li> <li>• Toute expédition qui, selon GLS Canada, pourrait causer des dommages ou un retard au produit, au personnel ou à d'autres expéditions.</li> </ul>
100.56	<b>SERVICE DE PROTECTION</b>	<p><b>0 - 19 999 lbs : 12% des frais de transport, minimum \$50.65 par envoi</b>  <b>20 000 lbs plus : 6% des frais de transport, minimum \$151.40 par envoi</b></p> <p>Le transporteur n'est contraint de fournir les services de chauffage pour les marchandises qui lui ont été confiées que s'il existe à cet effet une entente préalable dûment confirmée dans le connaissance par l'expéditeur ou le consignataire, et indiquant la température requise pour chaque marchandise. Si le connaissance n'est pas conforme aux spécifications, le transporteur ne peut être tenu responsable des pertes ou avaries dû au froid.</p> <p>Le propriétaire de produits sensibles au gel ou à la solidification à des températures inférieures à 0 °C assumera les risques de congélation même si le transporteur aura lui-même considéré une température suffisante pour la livraison. Les frais seront calculés en fonction du poids facturable de l'envoi.</p>

**AVIS IMPORTANT**

**Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.**

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

100.57	<b>SOUMISSION</b>	Si un client reçoit une soumission pour un envoi et que les détails de l'envoi diffèrent des détails mentionnés au moment de la soumission (ex. : poids, destination, accessoires), la soumission n'est plus valide. Les caractéristiques réelles de l'envoi seront utilisées pour déterminer les frais de transport.
100.58	<b>RÉEXPÉDITION DE MARCHANDISES</b>	<p><b>\$8.08 par 100 lbs; minimum \$84.75 ; maximum \$413.30</b></p> <p>La réexpédition est définie comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) un changement dans le nom du consignataire ou du destinataire.</li> <li>b) un changement du lieu de la livraison au point de destination prévu.</li> <li>c) un changement du point de destination.</li> <li>d) l'annulation d'une cargaison après avoir le début du chargement.</li> <li>e) des instructions reçues par le transporteur d'origine avant la réception de la cargaison.</li> </ul> <p>Si la réexpédition a lieu avant que la marchandise ait été chargée ou expédiée pour livraison, aucun frais ne sera appliqué. Si la réexpédition a lieu chez le destinataire et que la marchandise est acheminée vers un autre emplacement que celle de la succursale, des frais seront appliqués. Si la réexpédition a lieu chez le destinataire d'origine et doit être retournée au terminus de destination pour livraison ultérieure, cette expédition sera traitée comme une nouvelle destination et des frais supplémentaires seront facturés.</p>
100.59	<b>RÉÉVALUATION DE L'EXPÉDITION</b>	Les envois sont soumis à une nouvelle pesée à l'aide de balances approuvées par Weight and Measure Canada.
100.60	<b>ARRONDISSEMENT DES MESURES</b>	Le poids de la marchandise sera arrondi à la livre ou au kilogramme supérieur. Les dimensions de la marchandise seront arrondies au pouce ou centimètre supérieur.
100.61	<b>DEUXIÈME LIVRAISON</b>	<p><b>\$8.08 par 100 lbs; minimum \$84.75 ; maximum \$413.30</b></p> <p>Ces frais s'appliquent lorsque GLS Canada a tenté une livraison et qu'une des situations suivantes s'est produite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le destinataire demande un autre moment de livraison;</li> <li>• Pas de réponse chez le destinataire;</li> <li>• L'accès au lieu de livraison est restreint au moment de tenter la livraison.</li> </ul>
100.62	<b>CHARGEMENT PAR L'EXPÉDITEUR (Shipper's Load &amp; Count)</b>	Après entente avec le représentant local du transporteur, le transporteur laissera les remorques ou les véhicules au point de chargement de l'expéditeur afin que celui-ci puisse les charger au moment de son choix. Toute divergence concernant les livraisons assorties d'une entente de chargement et de dénombrement par l'expéditeur sera traitée de la façon suivante : au moment de la cueillette, le transporteur inscrira « SL&C » (Shipper Load and Count) sur le connaissement pour indiquer que l'expéditeur a chargé et compté les biens en l'absence du transporteur. L'expéditeur préparera correctement la marchandise. Le défaut du transporteur d'inscrire SL&C sur le connaissement, il n'y aura aucune incidence et n'affectera pas la responsabilité des parties si le transporteur a effectivement chargé et dénombré la marchandise. Le transporteur ne sera pas tenu responsable des articles indénombrables ramassés et livrés sur palette, sous film plastique rétractable intact, non plus que des envois chargés et comptés par l'expéditeur et qui sont correctement portés à la connaissance de l'expéditeur au premier déchargement.
100.63	<b>CHARGE MINIMUM POUR CUEILLETTE À ENVOI UNIQUE</b>	<p><b>Minimum absolu: \$108.15 par envoi</b></p> <p>Un seul envoi ramassé dans un même lieu et qui ne s'accompagnera d'autre livraison du même expéditeur sera soumis à une surcharge minimum absolu pour chaque corridor d'expédition.</p>
100.64	<b>DÉPLACEMENT DE REMORQUE (SHUNT)</b>	<p><b>\$66.25 par déplacement</b></p> <p>Pour déplacer/repositionner une remorque dans la cour, afin de maintenir un flux de circulation adéquat.</p>
100.65	<b>TRI ET SÉPARATION</b>	<p><b>\$8.20 par 100 lbs; minimum \$84.75</b></p> <p>Les frais s'appliquent pour toute demande de trier, séparer, emballer ou regrouper les envois par marques, marques, tailles, saveurs ou autres caractéristiques distinctives. Des frais de tri s'appliqueront, que le service soit fourni au quai des transporteurs ou des destinataires. Le temps d'attente peut s'appliquer en plus des frais de tri.</p>
100.66	<b>ARRÊT EN TRANSIT</b>	<p><b>\$130.85 par arrêt</b></p> <p>Une livraison est arrêtée pour le ramassage ou la livraison d'une partie de l'envoi. L'arrêt doit être dans les limites de la ville de la destination finale et est soumise à l'approbation des opérations de GLS Canada. Applicable pour les chargements entiers uniquement.</p>
100.67	<b>ENTREPOSAGE</b>	<p><b>\$10.43 par espace palette par jour, minimum \$30.85 par connaissement; 24 heures gratuites</b></p> <p>Les marchandises non livrées et les marchandises en attente de transport, retenues dans ou sur les lieux du transporteur ou dans son camion, sans que le transporteur en soit responsable, seront considérées comme stockées. Les samedis, les dimanches et les jours fériés ne seront pas utilisés dans le calcul du temps libre, mais seront inclus dans l'évaluation des charges supplémentaires. Pour des fins de calculs, un espace palette est défini comme un maximum de 48"x48" d'espace plancher ou 16 pieds carrés.</p>

**AVIS IMPORTANT**

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

100.68	<b>HAYON ÉLÉVATEUR HYDRAULIQUE</b>	<p><b>\$3.15 par 100 lbs après 2000 lbs; minimum \$66.65 ; maximum \$117.85</b>  <b>Régions éloignées: \$6.11 par 100 lbs; minimum \$109.10 ; maximum \$287.45</b></p> <p>Applicable lorsque l'expéditeur ou le destinataire déclare qu'il est nécessaire d'utiliser un hayon hydraulique. Advenant que l'expéditeur ou le destinataire ne dispose pas du matériel d'expédition ou de réception adéquat pour garantir une manutention sécuritaire du fret, GLS Canada se réserve le droit d'utiliser un hayon hydraulique, tout en facturant le supplément pour l'utilisation de ce dernier. Les dimensions maximum pour l'utilisation du hayon élévateur sont de 48"x66" à la base (dimensions plancher). Si les dimensions d'une pièce excèdent ces dimensions, GLS Canada se réserve le droit de refuser l'utilisation du hayon. Le poids maximal par pièce est de 4400lbs. Les frais sont calculés comme tels: (Poids facturé - 2000 lb) / 100 * cwt + minimum.</p>
100.69	<b>TAXES</b>	Tous les frais sont assujettis aux taxes applicables.
100.70	<b>TEMPS D'ATTENTE</b>	Le calcul du temps par véhicule commence au moment où le transporteur avise le responsable sur place de son arrivée et prends fin lorsque le chargement ou déchargement est terminé et le connaissance signé. Le temps nécessaire pour la préparation du véhicule au chargement/déchargement, si nécessaire, est exclu du calcul du temps.
100.71	<b>FRAIS DE POSTE DE PÉAGE</b>	Des frais de péage s'appliquent lorsque le conducteur prend une route à péage pour effectuer une cueillette ou une livraison.
100.72	<b>FRAIS DE DÉCHARGEMENT</b>	Ces frais s'appliquent lorsque GLS Canada doit utiliser le service de déchargement autorisé chez un expéditeur ou un destinataire. Tout frais encouru sera rajouté à la facture.
100.73	<b>CUEILLETTE ET LIVRAISON WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS</b>	<p><b>Samedi: \$4.81 par kilomètre - minimum \$437.35</b>  <b>Dimanche: \$4.81 par kilomètre - minimum \$495.30</b>  <b>Retenu pour cueillette le samedi: \$98.85 par envoi</b></p> <p>Ces frais s'appliquent en plus des frais de transport chaque fois que l'on nous demande une cueillette ou une livraison la fin de semaine ou un jour férié et qu'il est nécessaire de faire appel à un chauffeur pour exécuter cette tâche. Sous réserve de disponibilité.</p>
100.74	<b>POIDS/CUBAGE</b>	Le poids de l'envoi est le poids brut et inclut le poids de la palette et celui de l'emballage. Tout envoi est sujet au repesage et au recubage. Si le poids ou le cubage déclaré par l'expéditeur est inférieur à la réalité, le repesage et/ou le recubage a priorité.
100.75	<b>ABSENCE DU POIDS DECLARÉ OU DES DIMENSIONS</b>	Si le poids n'est pas déclaré ou que les dimensions sont absentes du BOL, il sera facturé un poids minimal de 1110lbs par pièce et ce, au taux applicable.
100.81	<b>CUEILLETTE ET LIVRAISON AUX SITES AVEC ACCÈS LIMITÉS</b>	<p><b>\$6.11 par 100 lbs; minimum \$62.85 ; maximum \$287.45</b></p> <p>Le terme "accès limité" comprend, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants:  Aéroports  Camps  Carnavals  Églises  Condominiums  Clubs de loisir  Propriété sur terrains privé  Foires commerciales  Chantier de mines  Installation militaires  Centrale nucléaires  Parcs  Prisons  Ranch  Unités d'entreposage libre  Chantiers éoliens</p> <p>En plus de la liste ci-dessus, un emplacement à accès limité doit être défini comme répondant à l'un des éléments suivants:  - Non-ouvert au public de 8h à 17h  - Ne pas avoir de personnel disponible pour aider à la cueillette ou à la livraison  - Des inspections ou des processus de sécurité approfondis sont nécessaires</p> <p>Cette surcharge inclut le préavis de livraison pour les arrangements de l'heure de la cueillette ou livraison.</p>

**AVIS IMPORTANT**

Les services de transport sont assujettis aux conditions énoncées ci-après lesquelles font partie intégrante de tout contrat de transport auquel le transporteur est partie.

**Tarif 100 – Termes et Conditions Fret**

100.91	<b>SURCHARGE DE CARBONE</b>	<p><b>6.4% Surcharge applicable sur les frais de transport</b></p> <p>La surcharge sur le carbone s'applique aux frais de transport et certains services supplémentaires pour tous les envois entre les provinces canadiennes. Ces services à valeur ajoutée incluent notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Région éloignée</li> <li>Frais de distribution</li> <li>Conservation de la marchandise</li> <li>Redirection de la marchandise</li> <li>Véhicules fournis mais non-utilisés</li> <li>Capacité de chargement – charge minimum</li> <li>Marchandise volumineuse</li> <li>Deuxième livraison</li> <li>Détention avec/sans unité motrice</li> <li>Hayon élévateur, etc.</li> </ul>
100.92	<b>SURCHARGE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE</b>	<p><b>\$17.25 par expédition, jusqu'à 100 lbs. et \$1.75 par chaque 100 livres supplémentaires, avec un maximum frais de: \$800.00</b></p>
100.93	<b>CAMION PORTEUR REQUIS</b>	<p><b>\$75.00 par expédition</b></p> <p>Applicable lorsqu'un camion porteur est requis pour une cueillette ou une livraison (lorsque l'équipement est disponible).</p> <p>Dans le cas où une deuxième livraison est requise lorsqu'il y a eu besoin d'un camion porteur qui n'était pas indiqué avant le ramassage, les frais de la seconde livraison seront ajoutés.</p>
100.94	<b>PALETTE REQUISE</b>	<p><b>\$14.00 par palette fournie</b></p> <p>Applicable lorsque l'expéditeur requiert qu'une palette lui soit fourni au moment du chargement.</p>
100.95	<b>REMORQUE SANS TRACTEUR (DROP TRAILER)</b>	<p>Applicable lorsque l'expéditeur ou le destinataire déclare qu'il est nécessaire d'avoir une remorque sans tracteur au lieu de cueillette ou de livraison.</p>
100.96	<b>FRAIS ADMINISTRATIFS (NSF)</b>	<p><b>\$28.25 par paiement reçu avec des fonds insuffisants.</b></p>
100.97	<b>ENTREPOSAGE DE REMORQUE</b>	<p><b>\$145.45 par jour, remorque sans unité motrice; 24 heures gratuites</b></p> <p>Le transporteur laissera la remorque stationnée chez GLS selon les conditions suivantes : les remorques sans unité motrice se verront allouer 24 heures de temps sans frais pour chaque remorque. La période de 24 heures sans frais débutera dès l'arrivée de la remorque, mais elle ne peut débuter un samedi, un dimanche ou un jour férié. Les samedis, dimanches et jours fériés ne sont pas considérés dans l'établissement de la période de temps gratuit, mais seront comptés dans le calcul du tarif final, une fois la période sans frais écoulée.</p>
	<b>CIRCONSTANCES HORS DU CONTRÔLE DE GLS CANADA</b>	<p>GLS Canada n'est pas responsable si un envoi est perdu, endommagé, retardé ou mal livré ou s'il ne parvient pas à être livré en raison de circonstances hors du contrôle de GLS Canada. Y compris, mais sans s'y limiter, tout acte, défaut ou omission de l'expéditeur, du propriétaire, du destinataire ou de toute partie ayant un lien avec l'envoi. Les défauts liés à la nature de l'envoi, l'emballage, les marquages ou l'adresse incorrecte ou inadéquate, même si nous étions au courant au moment de la prise en charge de l'envoi, les " cas de force majeure " (p. ex. tremblement de terre, cyclone, tempête, inondation, guerre, terrorisme, écrasement d'avion ou embargo), perturbations du transport aérien ou terrestre national ou local, troubles civils, perturbation ou défaillance des systèmes de communication et d'information, grèves ou interruptions de travail. GLS Canada n'est pas non plus responsable des dommages électriques ou magnétiques ou de l'effacement des images ou des enregistrements électroniques ou photographiques.</p>

GLS Canada se réserve le droit, à sa discrétion, d'imposer les règles et règlements selon les tarifs FCAC 100, sous réserve des exceptions qui suivent et applicables aux transports en ligne simple ou interligne entre le Canada et les É.-U. Sujet à changements sans préavis. Toutes les cargaisons par transporteurs correspondants sont assujetties aux règles et règlements de l'agent. Tous les services énumérés dans ce document sont applicable selon leur disponibilité.

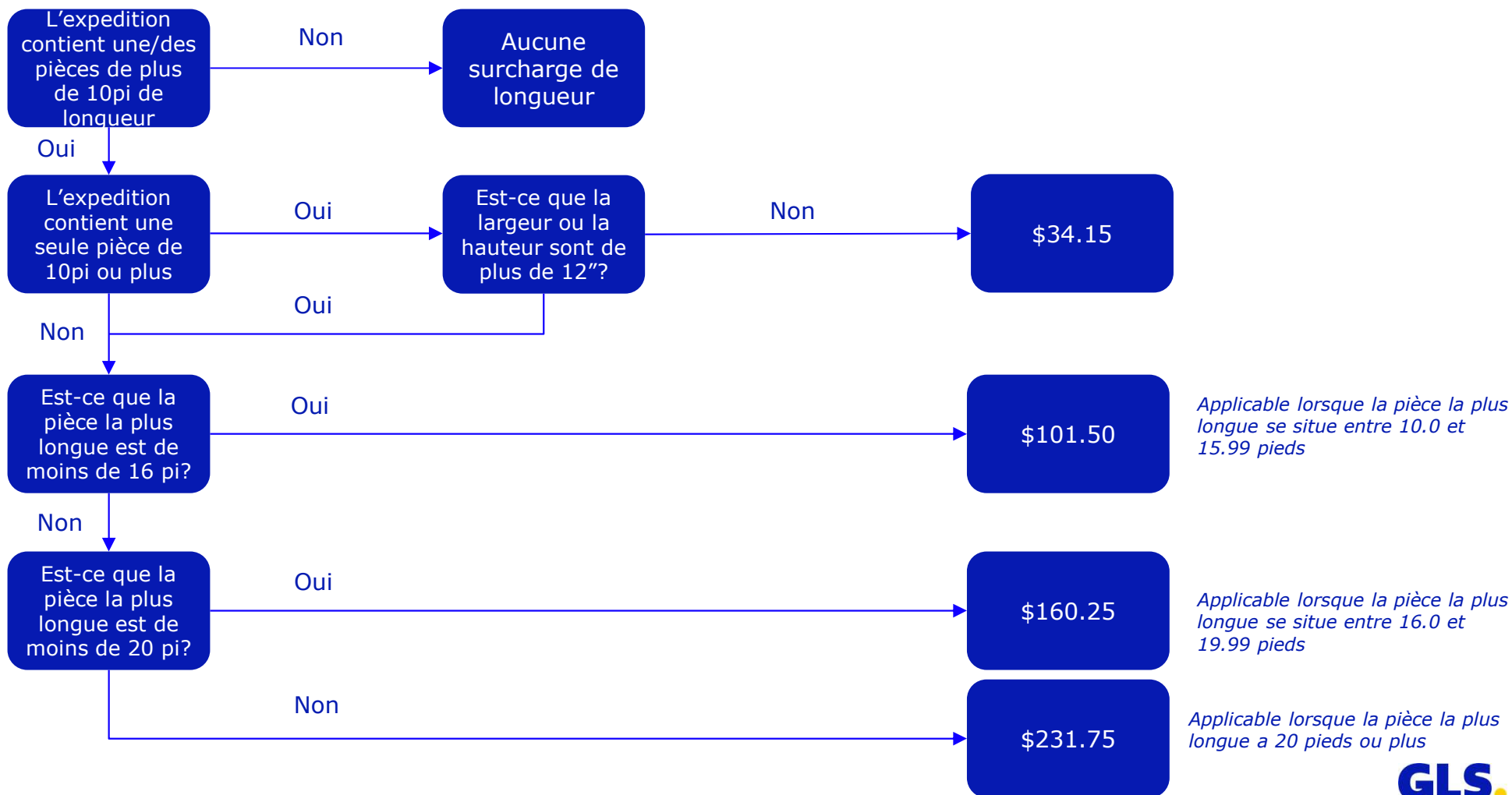
**Cette liste de services à valeur ajoutée fait partie intégrante de votre entente tarifaire**


Ces frais sont sujet à changement sans préavis.

Dernière mise à jour: Novembre 2024

Effectif: 1 Décembre 2024

# Surcharge manutention de longueurs (par expédition)



The logo for GLS, featuring the letters 'GLS' in a bold, white, sans-serif font, followed by a small yellow dot.A white arrow that starts from the left edge of the blue background, curves upwards and then rightwards, ending in a white arrowhead pointing towards the contact information.

 **GLS Canada**  
10500 Avenue Ryan  
Dorval, Quebec  
H9P 2T7  
[gls-canada.com](http://gls-canada.com)